

Stephane Ilundu Bulambo

Caucus des autochtones africains



Je m'appelle Stephane ILUNDU BULAMBO, du peuple Batwa-Bambutu, de l'Est de la RDC et je parle au nom du caucus des autochtones africains sur le theme de l'objectif 2 des Objectifs de Developpement du Millenaire "Reussir une education primaire universelle"

Les obstacles au plein exercice du droit a l'education sont nombreux et complexes. Il s'agit entre autres d'obstacles materiels comme la distance qui separe les ecoles des campements nomades, des communautes forestieres, de l'habitat des chasseurs-cueilleurs, mais aussi de la difference des modes de vie, de la pauvrete qui est parfois extreme. On ne peut negliger de considerer les problemes de transports et d'hebergement, surtout pour les filles, les difficultes d'inscription. Mais il faut surout noter l'absence de politiques nationales pour promouvoir l'education des enfants et des adultes autochtones.

Le nombre des jeunes autochtones accedant a l'enseignement secondaire ne depasse pas 15%, les livres scolaires sont insuffisants et les batiments sont dans un etat de delabrement avance. La motivation est en baisse, l'absenteisme en hausse, tandis que les salaires des enseignants et leurs formation sont insuffisants et irreguliers.

Les causes a l'origine de cette situation lamentable sont complexes mais il est possible d'en identifier deux. A savoir, l'extreme pauvrete et le processus incontournable de l'ajustement structurel inadapte a la mise en place de politiques favorable a la realisation de cet objectif du millenaire en matiere d'education. Ces deux phenomenes conjugues ont prives les secteurs sociaux d'un financement adequat a l'heure ou une veritable explosion demographique tranforme la lutte pour l'enseignement primaire universel en une mission pratiquement impossible.

L'education etant un moyen efficace d'acceder a l'egalite, a la liberte, et a une certaine qualite de vie, de proteger les traditions culturelles des peuples autochtones, elle est une condition prealable a la realisation des autres droits de l'homme, C'est pourquoi le caucus des autochtones africains fait les recommandations qui suivent aux Etats membres, aux agences des Nations Unies et aux associations autochtones.

Aux Etats membres, ils recommandent

- De Mettre en place des dispositifs permettant aux parents autochtones et aux membres de leurs communautés de participer effectivement aux décisions concernant la planification, la fourniture et l'évaluation des services éducatifs destinés à leurs enfants, à leurs jeunes et aux autres membres de leurs groupes, qu'ils soient nomades, forestiers ou chasseurs cueilleurs, ce qui implique la mise en place d'écoles mobiles et adaptées à leur genre de vie.
- De Prendre des dispositions pour que les populations autochtones donnent leur avis en toute indépendance lorsqu'une décision est prise dans le domaine de l'éducation quelque soit le niveau.
- D'Elaborer des modules et des programmes d'enseignement s'appuyant sur la langue maternelle, sous forme d'option dans le cycle primaire, et obligatoire dans le secondaire,
- De Mettre au point des programmes qui incluent l'histoire, les connaissances traditionnelles et les valeurs spirituelles des autochtones, qui intègrent les traditions orales, la mythologie et les écrits autochtones et reconnaissent ainsi que ces savoirs constituent une contribution unique au patrimoine mondial ; Plutôt que d'imposer une littérature étrangère aux cultures autochtones, ce qui sape les modes de pensée et d'organisation sociale existant, la politique et les programmes proposés doivent respecter ceux-ci, et tirer partie des connaissances et expériences locales.
- De faire en sorte que tous les élèves autochtones, notamment les adultes maîtrisent la langue officielle du pays et au moins une langue étrangère ;
- D'offrir aux peuples autochtones des services d'éducation et de formation, qui les mettent en mesure de participer à la prise des décisions concernant l'éducation
- Les pays donateurs devraient soutenir les réformes entreprises par les gouvernements sur tous les fronts car la réforme du secteur éducatif est liée à celle des pouvoirs locaux, laquelle implique d'autres secteurs tels que la santé et l'approvisionnement en eau. Il faut réaliser une gestion décentralisée des services sociaux afin de les rapprocher de la population
- L'Etat doit veiller à ce que le savoir et les cultures autochtones soient aussi intégrés dans les programmes d'enseignement supérieur et à ce que les sages des communautés autochtones soient associés à la définition des programmes d'enseignement à tous les niveaux.
- L'Etat doit prendre les mesures pour élaborer des politiques en matière de planification, d'éducation, de formation, et de

recrutement en vue d'accroître le nombre des autochtones employés dans le système d'enseignement.

- Les programmes d'enseignement doivent préparer les autochtones et leur permettre d'exercer librement leur choix de s'intégrer dans le système formel ou bien de travailler dans leur propre communauté
- La dette extérieure entraînant la réduction des dépenses en matière d'éducation devrait être effacée.

Aux agences des Nations Unies

- Nous demandons que les gouvernements et l'UNESCO s'emploient davantage – en y consacrant une part accrue du budget- à formuler des politiques éducatives de qualité à l'intention des peuples autochtones et avec leur participation, afin d'atteindre les objectifs fixés à Dakar.
- Certaines activités de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation, concernant l'éducation bilingue des autochtones, la création d'écoles pour les filles, avec des internats fournissant une alimentation appropriée, ainsi que l'alphabétisation des femmes, doivent être encouragées et élargies.

Aux associations autochtones, nous disons que

- Conscient qu'aucun État ne peut résoudre seul les questions que soulève l'éducation des autochtones, les représentants et les associations autochtones doivent joindre leurs efforts à ceux des gouvernements pour faciliter la réalisation des buts ci après, dans le domaine de la participation, de l'accès à l'éducation, de l'obtention des résultats, de la maîtrise de la langue officielle du pays, et d'autres langues, de l'initiation à l'arithmétique, de la création des capacités de compréhension, de respect des cultures autochtones et des moyens de lutter contre le racisme.